VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 58

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Comme suite au dernier Conseil Municipal, le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations proposant des actions culturelles est de 20 780 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

TANGO VOLCANIQUE AUVERGNE

Créée en 1998, l'association Tango Volcanique Auvergne a pour objectif de diffuser et promouvoir en Auvergne, le tango argentin sous toutes ses formes : danse, musique, littérature, cinéma. Avec aujourd'hui plus de 160 adhérents, l'association va fêter cette année ses vingt ans. Pour célébrer cet anniversaire, elle envisage d'organiser tout un week-end tango du jeudi 18 octobre au dimanche 21 octobre 2018.

L'association sollicite la Ville pour une subvention de 3 000 €, ainsi que l'organisation d'un pot pour 150 à 250 personnes dans les Salons de l'Hôtel de Ville, le samedi 20 octobre, pour fêter leur vingt ans qui sera accompagné de démonstrations. Par ailleurs, avec une participation attendue de 200 à 500 personnes, l'association s'installera place de la Victoire le samedi 20 octobre après-midi pour initier le public à la Chacarera (danse folklorique argentine).

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer une subvention de 1 500 € qui sera complétée par l'aide en nature de la Ville dans le cadre de la réception.

Budget Prévisionnel : 22 750 €
Subvention exceptionnelle en 2017 : 0 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 1 500 €

INFINISCIENCES

L'association InfiniSciences a pour objet la médiation scientifique et culturelle par le biais de l'organisation et la diffusion d'événements relatifs à ces thématiques et d'œuvrer à l'éducation populaire. Après avoir fait venir l'astrophysicien Hubert Reeves à Clermont-Ferrand en 2016, le climatologue et prix Nobel de la Paix 2007 Jean Jouzelle médecin-généticien en 2017, l'association organise son nouveau projet culturel pour 2018, avec un riche programme de conférences, dédicaces et rencontres scolaires dans différents lieux de la ville et de nombreux invités dont certains prestigieux.

C'est autour du thème de l'exploration qu'est intervenu le médecin-généticien et directeur de recherche à l'INSERM Axel Kahn (en mars), et qu'est attendu l'explorateur des régions polaires Jean-Louis Étienne (en octobre).

Ces rencontres et conférences toujours de grande qualité (organisées à Polydome et Conchon) rencontrent un public nombreux. Elles sont systématiquement complétées par des interventions en milieu scolaire afin de contribuer à la diffusion de la culture scientifique auprès des plus jeunes. Il convient de rappeler qu'une aide de 4 000 € au titre des Congrès a été votée lors du Conseil Municipal du 30 mars 2018. Il est proposé d'allouer une aide complémentaire de 5 000 € pour participer au financement de la totalité des actions de l'année 2018.

Budget Prévisionnel : 56 000 €
Subvention exceptionnelle en 2017 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

ASSOCIATION COLPORTAGE « ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS DU CHEMIN ET DU PAYSAGE »

Créée en 1993, l'association Colportage œuvre pour le développement des arts du chemin et du paysage qui associent marche et pratiques culturelles et artistiques. Elle s'attache depuis 2014 à contribuer à la réhabilitation de la Via Arverna et à son ancrage dans un local situé à proximité de la basilique Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand, point de départ des pèlerins de Compostelle en Auvergne.

Colportage proposera du 17 au 20 juillet prochains la deuxième édition de la Fête de la Saint-Jacques, événement qui s'inscrira en complément du programme porté par la Ville en 2018 autour du 20ème anniversaire du classement de Notre-Dame du Port au Patrimoine mondial de l'Unesco. Des concerts gratuits, des buffets et des conférences seront proposés dans les rues anciennes du quartier du Port et un concert ponctué de lectures de textes sera proposé en clôture de ce programme à la basilique.

La première édition ayant bénéficié d'un important engouement de la part des habitants et des commerçants riverains et contribué à créer une dynamique autour du quartier, il vous est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle pour participer au financement de cette deuxième édition.

Budget prévisionnel : 9 792 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

BOOM STRUCTUR

L'association Boom Structur basée à Clermont-Ferrand depuis 2013 accompagne de jeunes artistes dans le développement de leurs pratiques et leur parcours professionnel en organisant des résidences de recherches adaptées aux enjeux artistiques de chaque acteur. Celles-ci ont une durée de 1 à 3 semaines et sont renouvelées plusieurs fois selon un programme pensé en fonction des besoins de chaque artiste.

Dans ce cadre, le Fotomat' boulevard Cote-Blatin est mis à disposition des artistes comme un outil de travail et offre ainsi un espace ouvert aux débats et à la transmission. L'association y organise régulièrement des Open Boom, moments d'ouverture publique du lieu, où sont programmés des sorties de résidences, des rencontres, des échanges en lien avec l'actualité artistique. L'enjeu de cette structure est de défendre la recherche et la nécessité d'innover dans les processus de création contemporaine mais également dans la rencontre avec le public.

Parallèlement, l'association envisage de développer un volet formation – amorcé ces dernières années - en direction des professionnels du secteur, en lien avec différentes structures ressources de la grande région.

L'activité de l'association s'étant largement développée ces deux dernières années, il est proposé de renforcer le soutien apporté à cette association qui contribue à l'émergence de nouvelles compagnies.

Budget prévisionnel global : 168 692 €
La subvention 2017 était de 3 000 €
Subvention proposée en 2018 : 6 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 JUIN 2018

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST